

**EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS ( BASE TULIPE )  
(dans le cadre du parcours de soins)\*\***

➤ **Exemple 1 – GENERALISTE**

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 23 €

	BASE MGEN FILIA
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	23 € *

➤ **Exemple 2 – SPECIALISTE (hors majorations)**

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 23 €

	BASE MGEN FILIA
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	23 € *

➤ **Exemple 3 – OPTIQUE**

	BASE MGEN FILIA
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA	100% du tarif Sécurité sociale

➤ **Exemple 4 – HOSPITALISATION (hors psychiatrie)**

Aucune prise en charge de la Sécurité sociale (prix du forfait 18 € / jour en médecine générale)

	BASE MGEN FILIA
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA	illimité

➤ **Exemple 5 – DENTAIRE**

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 107,50 € pour une prothèse de type SPR 50

	BASE MGEN FILIA
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	107,50 €

➤ **Exemple 6 – ORTHODONTIE (dans le cas d'une prise en charge à 100%)**

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 193,50 € / semestre

	BASE MGEN FILIA
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	193,50 €

➤ **Exemple 7 – AUDIO-PROTHESE**

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 199,71 €

	BASE MGEN FILIA
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	199,71 €

\* La MGEN FILIA ne prend pas en charge la participation forfaitaire de 1 € sur chaque consultation ou acte médical instituée par la Loi du 13 août 2004 portant réforme de l'Assurance maladie.

\*\* La MGEN FILIA ne prend pas en charge la majoration du ticket modérateur ni les dépassements d'honoraires pour les soins réalisés hors parcours de soins.

## EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS ( TULIPE BLANCHE ) (dans le cadre du parcours de soins)\*\*

### ➤ Exemple 1 – GENERALISTE

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 23 €

	TULIPE BLANCHE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	23 € *

### ➤ Exemple 2 – SPECIALISTE (hors majorations)

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 23 €

	TULIPE BLANCHE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	23 € *

### ➤ Exemple 3 – OPTIQUE

	TULIPE BLANCHE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	100% du tarif Sécurité sociale + forfait monture 50 € Verres simples 50 € Verres progressifs 100 € Lentilles 50 €

### ➤ Exemple 4 – HOSPITALISATION

Aucune prise en charge de la Sécurité sociale (prix du forfait 18 € / jour en médecine générale et 13,50 € / jour en psychiatrie))

	TULIPE BLANCHE
Remboursement MGEN FILIA	illimité

### ➤ Exemple 5 – DENTAIRE

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de 107,50 € pour une prothèse de type SPR 50

	TULIPE BLANCHE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	161,25 €

### ➤ Exemple 6 – ORTHODONTIE (dans le cas d'une prise en charge à 100%)

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 193,50 € / semestre

	TULIPE BLANCHE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	290,25 €

### ➤ Exemple 7 – AUDIO-PROTHESE

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 199,71 €

	TULIPE BLANCHE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	100% du tarif Sécurité Sociale +100 € de forfait

- La MGEN FILIA ne prend pas en charge la participation forfaitaire de 1 € sur chaque consultation ou acte médical instituée par la Loi du 13 août 2004 portant réforme de l'Assurance maladie.
- \*\* La MGEN FILIA ne prend pas en charge la majoration du ticket modérateur ni les dépassements d'honoraires pour les soins réalisés hors parcours de soins.

## EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS ( TULIPE JAUNE ) (dans le cadre du parcours de soins)\*\*

### ➤ Exemple 1 – GENERALISTE

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 23 €

	TULIPE JAUNE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	27,60 € *

### ➤ Exemple 2 – SPECIALISTE (hors majorations)

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 23 €

	TULIPE JAUNE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	27,60 € *

### ➤ Exemple 3 – OPTIQUE

	TULIPE JAUNE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	100% du tarif Sécurité sociale + forfait monture 100 € Verres simples 100 € Verres progressifs 200 € Lentilles 100 €

### ➤ Exemple 4 – HOSPITALISATION

Aucune prise en charge de la Sécurité sociale (prix du forfait 18 € / jour en médecine générale et 13,50 € / jour en psychiatrie)

	TULIPE JAUNE
Remboursement MGEN FILIA	illimité

### ➤ Exemple 5 – DENTAIRE

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de 107,50 € pour une prothèse de type SPR 50

	TULIPE JAUNE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	268,75 €

### ➤ Exemple 6 – ORTHODONTIE (dans le cas d'une prise en charge à 100%)

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 193,50 € / semestre

	TULIPE JAUNE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	387 €

### ➤ Exemple 7 – AUDIO-PROTHESE

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 199,71 €

	TULIPE JAUNE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	100% du tarif Sécurité sociale + forfait annuel de 200 €

\* La MGEN FILIA ne prend pas en charge la participation forfaitaire de 1 € sur chaque consultation ou acte médical instituée par la Loi du 13 août 2004 portant réforme de l'Assurance maladie.

\*\* La MGEN FILIA ne prend pas en charge la majoration du ticket modérateur ni les dépassements d'honoraires pour les soins réalisés hors parcours de soins.

## EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS ( TULIPE ORANGE ) (dans le cadre du parcours de soins)\*\*

### ➤ Exemple 1 – GENERALISTE

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 23 €

	TULIPE ORANGE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	34,50 € *

### ➤ Exemple 2 – SPECIALISTE (hors majorations)

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 23 €

	TULIPE ORANGE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	34,50 € *

### ➤ Exemple 3 – OPTIQUE

	TULIPE ORANGE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	100% du tarif Sécurité sociale + forfait monture 150 € Verres simples 150 € Verres progressifs 300 € Lentilles 150 €

### ➤ Exemple 4 – HOSPITALISATION

Aucune prise en charge de la Sécurité sociale (prix du forfait 18 € / jour en médecine générale et 13,50 € / jour en psychiatrie)

	TULIPE ORANGE
Remboursement MGEN FILIA	illimité

### ➤ Exemple 5 – DENTAIRE

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de 107,50 € pour une prothèse de type SPR 50

	TULIPE ORANGE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	376.25 €

### ➤ Exemple 6 – ORTHODONTIE (dans le cas d'une prise en charge à 100%)

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 193,50 € / semestre

	TULIPE ORANGE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	580,50 €

### ➤ Exemple 7 – AUDIO-PROTHESE

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 199,71 €

	TULIPE ORANGE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	100% du tarif Sécurité sociale + forfait annuel de 300 €

\* La MGEN FILIA ne prend pas en charge la participation forfaitaire de 1 € sur chaque consultation ou acte médical instituée par la Loi du 13 août 2004 portant réforme de l'Assurance maladie.

\*\* La MGEN FILIA ne prend pas en charge la majoration du ticket modérateur ni les dépassements d'honoraires pour les soins réalisés hors parcours de soins.

## EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS ( TULIPE ROUGE ) (dans le cadre du parcours de soins)\*\*

### ➤ Exemple 1 – GENERALISTE

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 23 €

	TULIPE ROUGE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	46 € *

### ➤ Exemple 2 – SPECIALISTE (hors majorations)

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 23 €

	TULIPE ROUGE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	46 € *

### ➤ Exemple 3 – OPTIQUE

	TULIPE ROUGE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	100% du tarif Sécurité sociale + forfait monture 200 € Verres simples 200 € Verres progressifs 400 € Lentilles 200 €

### ➤ Exemple 4 – HOSPITALISATION

Aucune prise en charge de la Sécurité sociale (prix du forfait 18 € / jour en médecine générale et 13,50 € / jour en psychiatrie)

	TULIPE ROUGE
Remboursement MGEN FILIA	illimité

### ➤ Exemple 5 – DENTAIRE

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de 107,50 € pour une prothèse de type SPR 50

	TULIPE ROUGE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	483,75 €

### ➤ Exemple 6 – ORTHODONTIE (dans le cas d'une prise en charge à 100%)

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 193,50 € / semestre

	TULIPE ROUGE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	774 €

### ➤ Exemple 7 – AUDIO-PROTHESE

La base de remboursement de la Sécurité sociale est de : 199,71 €

	TULIPE ROUGE
Remboursement Sécurité sociale + MGEN FILIA Dans la limite des dépenses engagées et jusqu'à	100% du tarif Sécurité sociale + forfait annuel de 400 €

\* La MGEN FILIA ne prend pas en charge la participation forfaitaire de 1 € sur chaque consultation ou acte médical instituée par la Loi du 13 août 2004 portant réforme de l'Assurance maladie.

\*\* La MGEN FILIA ne prend pas en charge la majoration du ticket modérateur ni les dépassements d'honoraires pour les soins réalisés hors parcours de soins.